

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Département de la
DORDOGNE
Arrondissement de
SARLAT
Commune de **LIMEYRAT**

L'an deux mil vingt deux, le mardi vingt deux novembre,
à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la
Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M.
SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 18 novembre 2022

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier,
Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis,
Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme
GAILLARD Christine, M. RAYNAUD Sylvain, Mme
MOULINIER Annie, Mme PATRIS Hélène, M. DUMAURE
Arnaud.

Absent : néant

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2022-38 : Achat d'une cureuse à fossé en commun

Monsieur le Maire expose que la cureuse à fossés, acquise en commun avec les communes de Bars, Fossemagne et Thenon, a été endommagée.

Au vu du montant du devis de réparation, les quatre communes optent pour son remplacement par une neuve. Le coût de ce remplacement devrait se situer autour de 8 000 € soit environ 2 000 € pour chaque commune. Il s'effectuerait en 2023.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **décide** de remplacer la cureuse à fossés avec les communes de Bars, Fossemagne et Thenon pour un quart de la somme ;
- **autorise** le Maire à procéder à toutes les démarches afférentes.

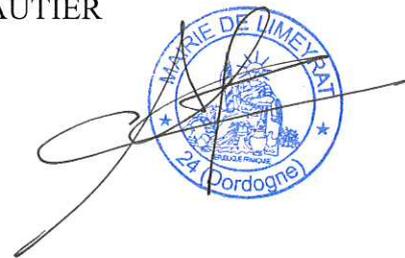
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

le 25 novembre 2022

Le Maire, Claude SAUTIER



Certifié exécutoire,
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le 25/11/2022